

il est donc très difficile d'en limiter la propagation. Elle considère que l'acquisition de missiles chinois par l'Arabie saoudite, les améliorations apportées aux missiles de type *Scud* par l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord, la mise au point de l'*Agni* par l'Inde, l'existence d'un missile sud-africain et le lancement d'une fusée dans l'espace par Israël attestent de l'échec du RCTM. Elle croit aussi que le programme *CONDOR* argentin, dont la fin a été attribuée aux pressions internationales, n'est pas mort, car les Argentins l'auraient caché en le retirant à l'Armée de l'air pour le confier à leur agence spatiale.

M^{me} Bailey estime de plus que les nouveaux producteurs, en particulier la Chine, vont continuer à vendre des missiles de par le monde. Elle a enfin affirmé que les problèmes inhérents au contrôle des exportations de missiles seront décuplés lorsque le tiers-monde s'intéressera sérieusement aux missiles de croisière, ce qui ne devrait pas tarder, car les stations réceptrices du Système global de positionnement (SGP)⁴, qui sont de plus en plus perfectionnées et bon marché, peuvent être utilisées pour faire fonctionner des missiles de croisière rudimentaires. Ceux-ci pourraient pénétrer sans être détectés dans n'importe quel espace aérien et déjouer les missiles défensifs adverses.

Selon M^{me} Bailey, il faut plutôt opter pour des politiques visant à diminuer la demande de missiles et portant notamment sur le règlement des conflits, sur des garanties de sécurité de la part des grandes puissances et sur des accords de limitation des armements. M^{me} Bailey estime que, dans les deux premiers cas, des politiques sont difficilement réalisables présentement, mais que l'on peut espérer établir un traité international qui s'apparenterait au Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (Traité sur les FNI) signé par les États-Unis et l'URSS en 1987.

Pour M^{me} Bailey, ce traité est un modèle idéal, car il vise les types de missiles que nous voudrions éliminer, et son application est assujettie à des vérifications. Un traité international sur les FNI ne créerait pas de discrimination entre le Nord et le Sud et il

⁴Système utilisant les données provenant de vingt-quatre satellites pour déterminer la position d'un récepteur situé n'importe où sur la Terre, dans un rayon de moins de 100 m.